

# L'opinion du gouverneur Cox sur la Société des Nations

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **24 (1921-1922)**

PDF erstellt am: **20.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-749040>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'OPINION DU GOUVERNEUR COX SUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Mr. James A. Cox, ex-gouverneur de l'Ohio, qui fut candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis (contre Harding), vient de faire à Genève une enquête très consciencieuse sur l'activité du secrétariat de la Société des Nations. Avant de poursuivre son voyage en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Allemagne et en Angleterre, il a résumé ses impressions dans un discours prononcé au cours d'un banquet qui lui fut offert au Club international. — Voici le texte intégral du discours :

„Je suis frappé de la coïncidence qui veut que nous soyons réunis au jour anniversaire de la déclaration de guerre. Ce que j'ai vu cette semaine me donne la solide conviction que c'est ici qu'on trouve le résultat positif de ce conflit inoubliable. La nouvelle, venue de la Haye, que la Cour permanente de Justice internationale avait rendu sa première décision, c'est le rêve de plusieurs générations devenu une vérité. Ce que des hommes d'Etat et des maîtres en droit international ont, au cours de nombreuses années, tenu pour une possibilité, est aujourd'hui une réalité. Le Droit international est interprété par un corps d'élite qui apporte sa contribution au progrès et à l'humanité au moyen d'une paix basée sur la justice.

Cet après-midi, j'étais à la Commission des Mandats. Ses membres et les membres du Secrétariat de la Société attachés à ce seul organisme représentent 25 nations. Il est réconfortant d'observer la patience, l'ingéniosité et le consciencieux dévouement apportés par les hommes d'Etat auxquels a été confié le bien-être de certains peuples qui ont vu dénouer par la dernière guerre les entraves de leur pays. Ceux qui critiquaient la Société affirmaient que la Commission des Mandats n'était qu'un manteau cachant un véritable dessein d'annexion. La bonne foi de la Société a été soumise à une épreuve complète; elle en est sortie entièrement à son honneur et sur les territoires sous mandat ne pèse pas la menace d'intentions égoïstes.

Dans le même immeuble, le même jour, se trouvaient réunis des savants et des professeurs venus de toutes les parties du monde et parmi lesquels on voyait Mme. Curie, M. Bergson, le Dr. Gilbert

Murray, le Professeur Ruffini. De tels noms caractérisent la qualité des personnes qu'inspire le haut idéalisme de Genève.

Celui qui préside cette soirée a fait une allusion diplomatique au fait que l'Amérique est encore absente de la Société. Il faut avouer qu'un Américain éprouve d'étranges émotions lorsqu'il visite Genève. Il contemple au delà du lac cette terre de France où dorment de leur dernier sommeil des milliers de nos vaillants garçons. Ceux-ci ont donné leur vie pour que soit édifiée une institution de paix. La Société des Nations est le prix de leur sang et il semble étrange de ne pas voir ici le drapeau sous lequel ils sont venus. Je suis comme un étranger au milieu des Membres de la Société, mais Dieu merci, les pensées que j'exprime, les émotions que j'éprouve, ne sont pas étrangères aux desseins qui animent votre organisation. Sur cette terre d'Europe, je ne me sens nullement disposé à critiquer mon Gouvernement de Washington. Nous voulons croire que sa politique est fondée sur une appréciation consciencieuse du bien commun. Cependant, il faut se rappeler que Présidents, Premiers Ministres et Cabinets viennent et s'en vont. Les Conférences internationales s'assemblent et se séparent, mais la machine de la Société des Nations continue à fonctionner 365 jours par an, comme une institution permanente consacrée au progrès. Après avoir considéré de près l'état de choses qui règne ici, il est clair que la participation des Etats-Unis d'Amérique à la Société n'est pas essentielle à la vie de cette organisation. Nous serons d'accord, cependant, je le pense, pour dire que notre entrée dans la Société, et notre pleine participation seraient un progrès pour le bien de la Société elle-même et de notre pays. Nous ne nous laisserons aller à aucune prédiction de l'avenir, mais il va sans dire que notre pays est l'ami du progrès et de l'humanité. Dans le passé il a tiré profit et orgueil de s'être associé à de nobles entreprises.

On a représenté de certains côtés la Société comme une chose horrible, comme une menace aux prérogatives nationales. J'ai parcouru de fond en comble l'immeuble de la Société et je n'ai pu découvrir la salle de chirurgie où fût opérée l'extraction de la souveraineté sur n'importe laquelle des 51 nations qui font partie de cette Association. Evidemment cette sottise contestation ne constitue que l'une des erreurs commises à votre égard dans notre pays.

Peut-être vous intéresserez-vous aux résultats des recherches économiques auxquelles nous nous livrons sur le continent européen. Les éléments psychologiques de votre situation sont bien clairs et j'espère qu'il n'est pas déplacé d'en parler très ouvertement. J'ai foi dans l'avenir de l'Europe. Ses champs fertiles, l'économie et la sobriété de ses payans, les merveilleuses perspectives de son développement hydro-électrique, permettent d'envisager des jours meilleurs pour vos affaires. Il faut toutefois qu'un certain nombre de choses soient faites et le plus tôt possible. La psychologie de 1922 est profondément différente de celle de 1919. Certaines retouches semblent inévitables. L'Europe est arrêtée. Une force venue de l'extérieur pourrait, à l'improviste, la briser. Il n'y a pas en Europe deux opinions, que ce soit parmi les hommes d'Etat ou parmi les économistes, sur l'occasion qui se présente pour l'Amérique d'apporter son concours. Si notre Gouvernement devait s'intéresser au rajustement de l'Europe dans le même esprit qui anime nos organisations non-officielles, telles que la Croix-Rouge, l'A.R.A., et nos grandes entreprises industrielles, notre concours serait bien accueilli par toutes les Puissances intéressées de l'Europe. Espérons que les conjonctures présentes nous amèneront à une prompte appréciation de ce qu'est notre devoir. Les affaires du monde ne peuvent devenir stables que si nous oublions les amertumes du passé. Il est indéniable que toutes les Puissances bénéficieraient d'une réorganisation. A mon retour de l'Europe méridionale, j'ai remarqué une information erronée dans l'un des journaux du continent, où l'on me faisait dire que les régions dévastées devaient être reconstituées par ceux qui avaient commis les ravages, fussent-ils y consacrer leur dernier sou. C'est si évidemment absurde qu'il y a à peine besoin d'un démenti. Je n'en parle que pour nous rappeler à nous-mêmes que la pénalité imposée ne doit pas arriver à l'oppression. Ceux qui ont détruit des biens doivent être tenus pour financièrement responsables, mais seulement dans la mesure où ils peuvent payer. Le droit de vivre doit être reconnu à tous.

Il est important que toutes les nations deviennent membres de la Société. Genève a été heureusement choisi pour son siège. Dans ce beau pays de Suisse, dont le sol a été teint de sang par les guerres internationales pendant plus d'un siècle, formons l'espoir que le monde entier y trouvera l'esprit de paix. Gardons cette

impression que le Mont Blanc, avec ses sommets sublimes, symbolise ce qui se poursuit ici. Les phénomènes de la nature ont recouvert les montagnes d'un manteau de pureté qui défie les souillures du sol. Unissons-nous pour prier afin qu'ici, dans cette République paisible, l'évolution de la civilisation moderne sache faire disparaître les scories de l'égoïsme et sache mettre au jour l'or du caractère national. Ici, sur cette terre neutre, mettons-nous d'accord pour garder la paix au monde.“



## BALDER<sup>1)</sup>

### VIERTE NACHT

Wie sie lodern in den stillen Abend,  
Wie sie steil hinan zum Himmel steigen,  
Die entfachten, stolzen Feuerbrände  
Auf den sieben Hügeln rings um Asgard!  
Starke Jünglingsarme schleppen Stämme  
Aus den Wäldern auf die nackten Felsen,  
Bauen sie zu Türmen auf die Gluten,  
Und die Flamme klettert prasselnd aufwärts  
Ins Geäst und leckt mit roten Zungen  
In die letzten, buschig dichten Zweige,  
Dann mit jähem Schwunge wirft sie jauchzend  
Sich empor auf goldbesäten Schwingen  
In die dunkelblaue Nacht und sprühet  
Von den Flügeln einen Strahlenregen  
Nieder in die scheu geduckten Schatten.

Und die Mädchen mit den lichten Haaren  
Und die jungen Männer ziehen singend  
Durch die Nacht und schlingen ihre Arme  
Ineinander zu geschmeidiger Kette,

---

<sup>1)</sup> Aus *Balder*, einem kleinen Epos, das vom Rhein-Verlag, Basel, auf Subskription im September herausgegeben wird. Hugo Marti hat sich mit seinen zwei Büchern *Das Haus am Haff* und *Das Kirchlein zu den sieben Wundern* einen Platz in dem Schweizer Schrifttum der Gegenwart errungen, der ihm unsere aufmerksame Beachtung sichert. D. Red.